

**DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA PREFECTURE DE L'ESSONNE  
DANS LE CADRE DU FOND INTERMINISTERIEL DE LA PREVENTION DE LA  
DELINQUANCE – 2022**

**Volet « Promotion des valeurs de la République et prévention de la radicalisation »**

**Décision N° 2022 - 68**

**LE MAIRE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

**VU** la délibération du Conseil Municipal N°14190 du 23 mai 2020 par laquelle l'assemblée délègue au Maire ses attributions pour la durée de son mandat, pour les matières mentionnées aux articles L 2122-22 et L 2123 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** les orientations de la Préfecture de l'Essonne dans le cadre du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance,

**CONSIDERANT** la volonté de la Municipalité de développer des actions de prévention de la délinquance et d'engagement à destinations des jeunes génovéfains,

**DECIDE,**

**DE SOLLICITER** la Préfecture de l'Essonne dans le cadre de l'appel à projet « Promotion des valeurs de la République et prévention de la radicalisation », financement issu du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

**DE DEPOSER,** quatre demandes de subventions d'un montant total de 27 000€ auprès de la préfecture de l'Essonne dans le cadre du FIPD 2022 afin de mettre en place les actions suivantes : « Création du poste de Coordinateur prévention et initiatives jeunes » (13 000€), « Chantiers et séjour jeunesse » (5 000€), « Stages de remobilisation » (5 000€), « Festival Républicain » (4 000€).

**AUTORISE** la commune à solliciter et à encaisser ces financements,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y apportant,

**IMPUTE** les recettes correspondantes au chapitre 74, article 74718 du budget communal

Il sera rendu compte au Conseil Municipal, à sa plus prochaine séance, de la présente décision.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,  
Le 3 mars 2022,

**Frédéric PETITTA**

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération

